

IL FAUT Y PENSER

Le Nuage de points

Il est possible pour tous les salariés qui en font la demande d'obtenir une présentation de leur nuage de points par leur RH de proximité ou leur manager.

Le nuage de points permet au salarié de visualiser son positionnement en termes de rémunération par rapport aux autres salariés de l'entité.

Le nuage de points prend en compte des critères tels que la classification, le statut (contractuel, fonctionnaire) et l'âge.

Pour des raisons de confidentialité, le nuage de point ne peut être diffusé aux salariés par mail par les équipes RH.

Le salarié ne peut visualiser son nuage de points que lors de son entretien (photo interdite).

Pensez à le demander pour vous situer.

Soutien psychologique. Les aides financières pour la prise en charge

Vous êtes en souffrance ou connaissez des collègues en souffrance ou qui traversent un moment difficile ?

Tout le monde n'a pas forcément le budget pour suivre une thérapie, ou payer une séance de psychologue.

Pour que cela ne soit plus un frein, différents dispositifs de prise en charge ont été mis en place par le gouvernement et par l'entreprise. Découvrez-les, faites-les connaître autour de vous.

■ MonPsy

Voici un dispositif qui a été mis en place depuis avril 2022 et qui est la solution pour la prise en charge des séances.

Le dispositif [MONPSY](#) est ouvert à tous à partir de l'âge de 3 ans.

Combien de séances sont prises en charge dans Monpsy ?

- Dans le cadre du dispositif MonPsy, l'accompagnement psychologique comprend :
- une première séance qui est un entretien d'évaluation (40€ la séance)
- entre 1 à 7 séances de suivi psychologique (30€ par séance). Ce nombre est adapté à vos besoins par le psychologue.

Où trouver un psychologue partenaire du dispositif Monpsy ?

- Vous pouvez trouver les coordonnées des psychologues partenaires du dispositif MonPsy dans l'annuaire monpsy.sante.gouv.fr/annuaire
- Retrouvez toutes les informations sur le site officiel du ministère de la Santé : monpsy.sante.gouv.fr/patients

■ Orange : ligne de soutien psychologique et séances prises en charge

Deux lignes de soutien psychologique dédiées aux salariés du groupe Orange ont été mises en place.

0 800 85 50 50 et 0 800 00 60 89 pour les managers et RH

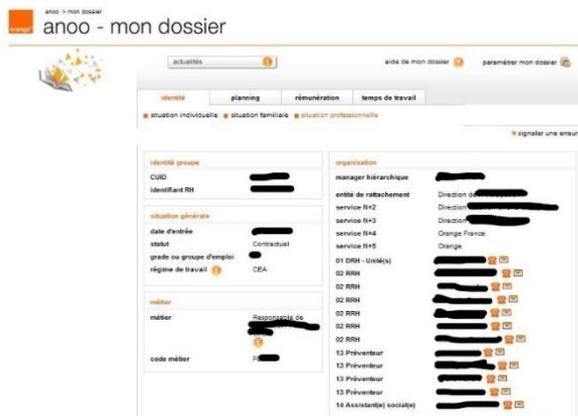
- Accessible à tous 24h/24 et 7j/7
- Des psychologues extérieurs, soumis au secret professionnel, écoutent et dialoguent avec moi si je le souhaite.
- Votre anonymat est garanti vis-à-vis de l'entreprise.

Chaque salarié Orange peut être aidé grâce à cette cellule psychologique.

Après quelques échanges avec des professionnels via le numéro vert gratuit dédiés Orange, vous pouvez bénéficier de 10 séances payées par Orange chez un psychologue référencé dans votre ville.

- Depuis 2009, un partenariat a été conclu par Orange avec l'IAPR (Institut d'Accompagnement Psychologique et de Ressources) pour aider les personnes à faire face à des situations personnelles ou professionnelles difficiles et prévenir l'aggravation de risques psychosociaux.
- Tout salarié d'Orange peut ainsi bénéficier, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, **du soutien confidentiel** d'experts psychologues cliniciens externes en appelant le 0 800 85 50 50.
- **En complément du soutien téléphonique, chaque salarié peut aussi bénéficier d'un accompagnement sous la forme d'entretiens en face à face avec un psychologue**

La médecine du travail et les services d'assistances sociales sont également à votre écoute. Pour trouver qui sont vos contacts consultez votre fiche Anoo rubriques mon dossier / ma situation professionnelle



Merci encore pour votre confiance ! Nous travaillerons dur pour en être dignes.

N'hésitez pas de contacter vos élus, ainsi que vos représentants locaux pour de plus amples informations.



Ambroise **PLAISANCE** : 06 47 31 01 06
Lucie **JANCZAK** : 06 90 50 70 30
Diana **ETIENNE ROUSSEAU** : 06 90 62 05 80
Xavier **THIERY** : 06 90 28 21 22
Marie **LORET** : 06 94 42 77 01
Olivier **GOURLAY** : 06 96 25 96 25
Gaetan **ABSALON** : 06 96 85 46 26
Kevin **CONTOUT** : 06 96 55 12 55
Hubert **LEMARQUAND** : 06 96 28 97 31
Jean Marc **DARTAGNAN** : 06 89 10 01 12



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org

abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC

tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

